

ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE AU SENS DE L'ARTICLE 53 RC DU 20 MAI 2025

L'exécution des contrats de vente des actions de Perrot Duval Holding SA de M. Nicolas Eichenberger, président du conseil d'administration, de M. Cornelius Bruhin, directeur général, et d'un troisième actionnaire, est repoussée.

Le 13 avril 2025, M. Nicolas Eichenberger, président du conseil d'administration, M. Cornelius Bruhin, directeur général, et un troisième actionnaire ont conclu des contrats de vente portant sur l'intégralité de leurs participations dans Perrot Duval Holding SA avec divers acquéreurs (Abedalqader Shahin, Talal Shahin, Zein Shahin, Farah Shahin, Ayah Shahin, et Nour Shahin).

Il était initialement prévu que l'exécution des transactions précitées (en particulier le transfert des actions au porteur cotées en bourse et nominatives liées non cotées en bourse) ait en principe lieu le 20 mai 2025 (cf. l'annonce événementielle de Perrot Duval Holding SA du 13 avril 2025). Pour des raisons techniques inhérentes aux acquéreurs, l'exécution a été repoussée. Il est attendu qu'elle intervienne en principe dans les prochaines semaines, les acquéreurs ayant confirmé leur ferme intention d'exécuter les transactions.

La présente annonce événementielle est disponible sur le site Web du Groupe Perrot Duval et peut y être téléchargé à l'adresse suivante : <https://perrotduval.com/annonces-ad-hoc-selon-art-53/>.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

Nicolas Eichenberger, Président du Conseil d'administration
Perrot Duval Holding S.A., c/o Perrot Duval Management S.A.,
Place de la Gare 11, case postale, CH-1296 Coppet
Téléphone +41 (0)22 776 61 44, Fax +41 (0)22 776 19 17,
e-mail nicolas.eichenberger@perrotduval.com

Genève, le 20 mai 2025



